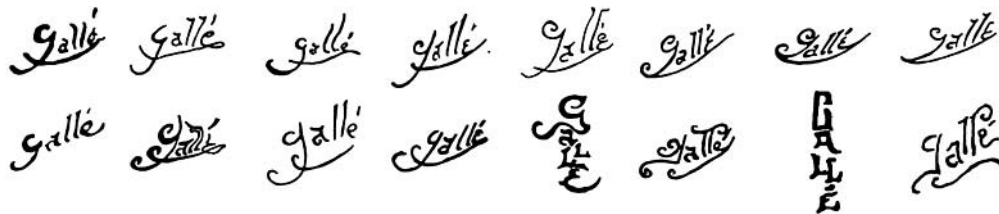


Les signatures d'Emile Gallé et les marques des Etablissements Gallé de 1904 à 1936 sur verreries



La calligraphie des signatures d'Emile Gallé sur ses verreries présente d'infinies variations en raison de la multiplicité des sources d'inspiration (hiéroglyphes, idéogrammes chinois, caractères cunéiformes, japonais, arabes, grecs, latins, monogrammes et chiffres) et de l'imagination sans limites du verrier nancéien. L'évolution de la calligraphie suit l'évolution de l'oeuvre. L'examen des signatures et des marques permet donc de dater les verreries d'Emile Gallé ou des Etablissements Gallé avec une bonne précision. Si cet examen est accompagné d'une étude attentive des techniques utilisées et de la nature du décor, la précision peut encore être améliorée. Nous devons aussi nous interroger sur l'adéquation de l'emploi des termes signatures et marques. Emile Gallé ne signait jamais lui-même ses oeuvres. Cette tâche était dévolue aux décorateurs ou aux graveurs. En toute rigueur, le terme de signature est donc impropre. Néanmoins, Emile Gallé attachait une extrême attention à l'identification de ses oeuvres et, au moins pour les oeuvres de qualité, il dessinait lui-même les modèles de signatures. Si ce n'était pas lui qui préparait directement les modèles, il donnait à ses collaborateurs des instructions précises par écrit ou oralement. Nous considérons par conséquent que le terme de signature peut être employé pour les oeuvres exécutées du vivant d'Emile Gallé, qu'elles soient de série ou non. Par contre, seul le terme de marque doit être employé pour la production posthume, c'est-à-dire de 1904 à 1936, date de la vente des Etablissements Gallé.

Avant 1870

Les quelques signatures que nous possédons de cette époque sont celles des oeuvres réalisées entre 1867 et 1870. Elles sont proches les unes des autres ; elles sont en caractères manuscrits, peintes à l'émail blanc ou brun et apposées sous le pied des pièces : *Gallé à*

Nancy (1-1). Cette signature est celle de Charles Gallé responsable de la Maison Gallé-Reinemer. Charles Gallé ne voit pas la nécessité d'ajouter son prénom à son patronyme. Un seul Gallé est alors connu. Pour Charles Gallé, le lieu de conception de l'oeuvre, c'est-à-dire Nancy, l'emporte sur le lieu de réalisation, Meisenthal. Le siège de l'entreprise est bien aussi à Nancy. Plus tard, Emile Gallé adoptera la même attitude. Il n'est pas impossible que certaines pièces de verre produites entre 1855 et 1870 soient signées *Gallé Reinemer*. Ce double patronyme est en effet fréquemment apposé sur des pièces en faïence de cette époque. Il pourrait également figurer sur des pièces de verre. Mais jusqu'à présent, nous ne l'avons jamais rencontré. De même, sur porcelaine fabriquée avant 1854, on peut voir la signature *V^e Reinemer et Gallé Nancy* ou *V^e Reinemer et Gallé à Nancy (Meurthe)*. A notre connaissance, cette signature n'a jamais été retrouvée sur les services en verre ou en cristal antérieurs à 1855. Son existence n'est cependant pas à exclure.

De 1871 à 1876

Les signatures de l'époque 1871-1876 sont proches de celles de la période précédant 1870. Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré que deux variantes en caractères manuscrits, *Gallé à Nancy ou Gallé Nancy* (1-2-1) Cette signature peut être associée à une mention comme *d'après Callot* (1-2-2). Elle est le plus souvent apposée sous la pièce, avec une exception, celle du vase *Deux pigeons s'aimoient d'amour tendre*, qui porte une signature sur le corps de la pièce. Cette signature est toujours celle de Charles Gallé, seul responsable de l'entreprise. Comme avant 1870, il n'éprouve pas la nécessité d'apposer son prénom pour se distinguer de son fils qui n'a pas encore atteint la notoriété.

Nous n'avons jamais rencontré le terme *déposé* associé à cette signature ; il pourrait cependant exister. En effet, la mention *déposé* se rencontre sur faïence entre 1871 et 1877. Pour éviter les problèmes de plagiat, Charles Gallé a pris l'habitude de déposer ses modèles ou ceux de son fils au tribunal de commerce de Nancy. Un des tout premiers dépôts a eu lieu le 3 juin 1869 (Françoise-Thérèse Charpentier, 1985). Mais si nous nous référons à un dessin conservé au Musée d'Orsay (inventaire n° AR O1986-594, Philippe Thiébaud, *Les dessins de Gallé*, 1993) et dont la date est estimée à 1864, les dépôts pourraient avoir eu lieu plus tôt. Si pour la faïence, les premiers dépôts au tribunal de commerce de Nancy ont commencé avant 1870, il semble qu'ils n'aient débuté qu'après 1877 pour les modèles destinés au verre. Si

cette hypothèse est exacte, la mention *déposé* ne peut jamais être associée à la signature *Gallé* sur une oeuvre de verre exécutée du temps de la direction de Charles Gallé-Reinemer.

Lorsque la signature est apposée à l'émail, il est certain qu'elle a été mise en place à Meisenthal. Lorsqu'elle est gravée en creux à la roue, elle a été vraisemblablement apposée à Nancy ; nous ne pouvons cependant pas totalement exclure une mise en place à Meisenthal de signatures à la roue.

De 1877 à 1884

Les signatures de la période 1877-1884 se distinguent de celles de la période 1871-1876 par un caractère simple ; elles présentent toutes, sans exception, le prénom *Emile* (2-4) ou la lettre *E.* en caractère romain manuscrit (2-13) ou d'imprimerie (2-6) devant le patronyme *Gallé*. En 1878, Emile Gallé devient le responsable à part entière de l'entreprise créée par son père. Pour bien distinguer son oeuvre de celle de son père qui avait lui-même atteint une réelle notoriété, il utilise systématiquement son prénom ou l'initiale de son prénom. Parfois, le *é* de *Gallé* se termine par un trait qui souligne le patronyme (2-8, 2-9), alors que cela n'était jamais le cas avant 1877. De même, le *y* de *Nancy* peut se terminer par un trait. La signature, presque toujours en caractères manuscrits, est le plus souvent apposée à l'encre sous la pièce. A partir de 1878, Emile Gallé dépose au conseil des prud'hommes de Nancy certains de ses modèles de décor pour verre ou pour faïence. La mention *déposé* ou *modèle déposé* ou *décor déposé* est souvent associée à la signature (2-1).

Emile Gallé associe aussi parfois à son nom et prénom ses initiales *E. G.* en lettres majuscules. Il ajoute presque toujours entre ses deux initiales la croix de Lorraine *E. † G.* (2-9, 2-10, 2-11, 2-16). Il fait aussi parfois inscrire les termes latins *delineit*, *direxit*, *composit*, *inventit* ou *fecit* ou *fecit Nanceiis*, en abrégé ou en entier (2-8, 2-9, 2-11). Par combinaison d'une vingtaine de mots et de deux lettres associées ou non à la croix de Lorraine, il existe un nombre quasiment infini de signatures. Nous avons rencontré les combinaisons suivantes :

E. G.

Emile Gallé.

E. Gallé.

E. † G. Emile Gallé.

Emile Gallé Nancy.

E. Gallé Nancy.

Emile Gallé à Nancy.

E. Gallé à Nancy.

Emile Gallé de Nancy.

E. Gallé de Nancy.

Emile Gallé déposé.

E. Gallé déposé.

Emile Gallé Nancy déposé.

E. Gallé Nancy déposé.

Emile Gallé à Nancy déposé.

E. Gallé à Nancy déposé.

E. Gallé à Nancy modèle déposé.

Emile Gallé de Nancy déposé.

E. Gallé de Nancy déposé.

E. † G. déposé Emile Gallé à Nancy.

Emile Gallé fec^t Nanceiis.

Emile Gallé Nanceiis fec^t.

E. Gallé fec^t Nanceiis.

Emile Gallé fecit Nanceiis.

E. Gallé fecit Nanceiis

Emile Gallé inv. et fect Nanceiis 1884.

Emile Gallé Nanceiis comp. et fect 1884 V. Prouve pueros.

Prouvé foem. delt E. Gallé direct et fect Nanceiis 1884 n° 113.

Gallé et V. Prouvé delt.

Emile Gallé de Nancy comp. E † G. déposé.

Emile Gallé Nancy E † G. déposé.

Nous n'avons pas trouvé toutes les combinaisons possibles et certaines sont encore à découvrir. Exceptionnellement, la signature sous la pièce peut être accompagnée d'un dessin

rappelant le décor du vase ou sa signification. La signature du bassin *Opus Salomonis*, accompagnée de feuilles et de gouttes d'eau, est le premier exemple connu de cette nouvelle pratique (2-19). Dans les années suivantes, l'association de la signature à un dessin va devenir plus fréquente.

Les signatures sont apposées soit à Nancy, soit à Meisenthal. Le nombre de pièces produites ayant beaucoup augmenté, il est plus rapide de signer à l'encre noire ou brune qu'à la roue. Pour signer plus rapidement, les décorateurs de Meisenthal utilisent parfois des décalcomanies imprimées. Néanmoins, quelques pièces continuent d'être signées en creux à la roue. A Meisenthal, Eugène Kremer est parfois chargé de la préparation des modèles de signature, comme le prouve un document daté de 1884 ; sur une feuille de papier, Eugène Kremer a fait simultanément des essais pour sa propre signature et pour celle d'Emile Gallé. Trois autres documents, dont un dessin pour poncif datant de cette période, confirment le rôle d'Eugène Kremer dans la préparation des modèles de signature.

Il existe, sur quelques modèles de cette période, des signatures apposées sur le corps de la pièce et à caractère japonisant. Ce sont toujours des rééditions datant de 1900. La plupart du temps la date de création du modèle et la date de réédition sont indiquées ; il n'y a par conséquent pas de confusion possible. Mais quelquefois, comme pour une gourde à décor persan rééditée aux environs de 1900, seule la date de création du modèle, à savoir 1884, est indiquée. La signature est de type 1900, mais sans indication de date ; ces rééditions ont souvent entraîné des confusions dans les catalogues de vente ou de collection.

De 1885 à 1889

Les signatures de la période 1885-1889 sont la plupart du temps impossible à distinguer des signatures de la période 1878-1884. Ce sont toujours des signatures manuscrites, le plus souvent à l'encre, apposées sous la pièce. On retrouve exactement les mêmes combinaisons qu'au cours de la période précédente. Quelques signatures sont accompagnées de dessins ; cette pratique reste peu fréquente sauf pour l'année 1889. Pour l'Exposition universelle, qui est aussi le centenaire de la révolution, Emile Gallé va faire un effort particulier. La plupart des pièces présentées à l'Exposition ont une signature très sophistiquée accompagnée de motifs le plus souvent gravés en creux à la roue. La signature peut aussi être accompagnée d'une citation, comme *J'ai fait fleurir des semailles brûlantes*, *l'amant des frissonnantes libellules* ou *Par dessus la colline, Par dessus la vallée*,

Shakespeare (3-8). En 1889, on voit aussi apparaître une calligraphie fantaisiste inspirée de celle du Japon ou provenant de la seule imagination d'Emile Gallé (3-7).

De 1890 à 1894

A de rares exceptions près, les signatures de la période 1890-1894 sont relativement faciles à distinguer des périodes précédentes et de la période qui va suivre. Pour la plupart des pièces, Emile Gallé conserve la pratique qu'il a mise en oeuvre pour les oeuvres présentées à l'Exposition universelle. Les signatures sont presque toujours apposées sous la pièce et souvent accompagnées de dessins gravés en creux à la roue rappelant le décor gravé ou émaillé du corps de la pièce. Ce sont encore des signatures à caractères manuscrits, mais le plus souvent gravées en creux à la roue au simple (4-2) ou au double trait (4-7, 4-8). Parfois elles sont gravées en creux ou en camée à l'acide (4-6). La calligraphie fantaisiste, qui n'apparaît que rarement avant 1889, devient beaucoup plus fréquente (4-9). Les signatures et les dessins qui les accompagnent portent souvent à partir de 1892, pour les pièces courantes, une mention de série : Série A, série B, série C (4-6). La série A correspond à des pièces taillées ou gravées à la meule ou à la roue ; la série B (4-5) comprend des pièces gravées à l'acide et la série C des pièces émaillées (Helga Hilschenz-Mlynek et Helmut Ricke, 1985). A notre connaissance, cette indication de série n'a été utilisée qu'entre 1892 et 1894. La grande majorité des décors émaillés de la série C sont de la main d'Eugène Kremer.

Certaines pièces (4-11, 4-13) portent les mentions :

Cristallerie d'Emile Gallé.

Cristallerie d'Emile Gallé modèles et décors déposés.

Cristallerie d'Emile Gallé à Nancy.

Cristallerie d'É Gallé.

Cristallerie d'É Gallé modèles et décors déposés.

Cristallerie d'Emile Gallé à Nancy.

Cristallerie d'Emile Gallé à Nancy, modèles et décors déposés.

Emile Gallé en sa Cristallerie à Nancy.

Emile Gallé en sa Cristallerie à Nancy modèles et décors déposés.

E Gallé en sa Cristallerie de Nancy.

E Gallé en sa Cristallerie de Nancy modèles et décors déposés.

Emile Gallé en sa Cristallerie à Nancy.

Emile Gallé en sa Cristallerie à Nancy modèles et décors déposés.

Emile Gallé en sa Cristallerie Nancy.

Emile Gallé en sa Cristallerie Nancy modèles et décors déposés.

La majorité des auteurs qui se sont penchés sur les signatures des verreries de Gallé affirment que cette indication *Cristallerie* a été apposée à partir de mai 1894, après la mise à feu des fours de l'avenue de La Garenne à Nancy. Cela est inexact ; beaucoup de pièces qui ont été manifestement produites à Meisenthal avant 1894 portent cette indication. La preuve nous en est en outre fournie par un vase en forme de coquillage à décor marin intercalaire vendu par Sotheby's à Londres en 1982. Ce vase qui n'est pas une réédition, porte sous le fond l'inscription *Cristallerie d'Emile Gallé à Nancy, 1891*. Emile Gallé considère, bien avant 1894, qu'il possède une cristallerie à Nancy, même si tout le travail à chaud est réalisé à Meisenthal. Il travaille effectivement le cristal à Nancy avec de nombreux graveurs, mais évidemment uniquement à froid. Nous pensons que la quasi totalité des pièces qui portent sous le pied la mention *Cristallerie d'Emile Gallé à Nancy*, ou une mention voisine a été produite entre 1891 et 1894 et non après. Appliquées sous la pièce et accompagnées le plus souvent de dessins rappelant le décor, ces mentions sont tout à fait caractéristiques de cette période. L'erreur de certains provient du fait que les dessins de ces pièces et de leurs signatures ont été déposés au conseil des prud'hommes à Nancy par Emile Gallé le 5 avril et le 14 mai 1895. Ces deux dates sont celles du dépôt au conseil (indication de la date sur l'enveloppe adressée à Monsieur Maxant et sur les lettres manuscrites d'accompagnement d'Emile Gallé) et non celles des dessins qui ne portent aucune indication de dates et qui ont été manifestement exécutés plusieurs années auparavant.

Après le transfert du travail à chaud du verre à Nancy, Emile Gallé continuera pendant deux ou trois ans à mentionner sa cristallerie avec sa signature ; la mention est cependant modifiée et devient *Cristallerie de Gallé Nancy*, sans indication de prénom.

A partir d'une date que nous ne connaissons pas, Emile Gallé adjoint parfois, à la mention *modèle déposé* ou *déposé*, la mention en allemand *ges. Gesch. (gesetzlich Geschützt)*. Cette mention peut être associée à des signatures de la période 1890-1894. Mais elle a été utilisée après 1894 (5-2) et surtout après le 15 septembre 1897, lorsqu'Emile Gallé ouvre un dépôt à Francfort sur le Main au 38 Kaiserstrasse.

Dans leur quasi totalité, les signatures de la période 1890-1894 sont apposées, comme pour les périodes précédentes, sous la pièce et mentionnent toujours le prénom en entier ou par son initiale. Emile Gallé fait preuve d'une certaine discrétion : pour découvrir l'origine de la pièce il faut la retourner. Il n'existe que de très rares exceptions. Nous en connaissons pour l'instant trois. La première est le vase offert par la ville de Nancy à Madame Sadi Carnot lors de la visite du Président de la République à Nancy en 1892. Ce vase, probablement émaillé par Eugène Kremer porte la signature manuscrite *Emile Gallé fecit* bien en évidence sur la panse. La seconde est une cruche à monture en argent doré de 1893 dont un exemplaire monté est au musée des Arts décoratifs à Paris, inventaire n° 7775 ; un exemplaire non monté est conservé au château-musée de Boulogne-sur-Mer, inventaire n° 750, ancienne collection Lebeau ; un autre exemplaire, non monté, fait partie de la collection Hentrich, inventaire n° P 1974 - 15, au musée de Düsseldorf. L'exemplaire de Düsseldorf est signé en caractères manuscrits sur le corps du vase *E. Gallé fecit Nancy* avec une croix de Lorraine. Le vase Pasteur est signé en camée *E. Gallé* de façon apparente à la base du vaisseau. Notons qu'il est aussi signé *Emile Gallé* sous le pied avec la dédicace de l'École normale à Louis Pasteur.

De 1894 à 1904

Les signatures des oeuvres à décor gravé à la roue ou en marqueterie de verre

Lorsqu'il ouvre sa propre cristallerie à Nancy en 1894, Emile Gallé fait intervenir deux profonds changements dans les signatures qu'il fait apposer sur les oeuvres de qualité. La signature, qui était, avant 1894, dans la majorité des cas, apposée sous la pièce, apparaît maintenant sur le corps de l'oeuvre. En raison de la notoriété acquise par le maître verrier, la pièce bénéficie ainsi, aux yeux du propriétaire, d'une valeur accrue. Cette signature, bien visible, a la même signification que celle apposée sur une toile de maître.

Toujours en raison de la réputation qu'il a acquise auprès du public, Emile Gallé n'a plus besoin de faire apparaître son prénom pour se différencier de son père, Charles Gallé-Reinemer. Il signe donc le plus souvent *Gallé*. Cependant, jusqu'en 1904, son prénom peut encore parfois apparaître (5-9, 5-18, 5-21).

La signature étant devenue apparente, elle doit être parfaitement intégrée au décor et être travaillée en conséquence. Elle est en général gravée à la roue soit en camée (5-15) soit en creux, au simple (5-8) ou au double trait (5-7). Chaque oeuvre a sa propre signature ; il n'y

a pas deux signatures identiques. La calligraphie est en conséquence extrêmement variable. La signature peut être horizontale, verticale ou oblique. Le *G* a en général une forme recherchée (5-6). Le *a* est beaucoup moins variable et est le plus souvent en minuscule. Les deux *l* présentent de nombreuses variations. Le *e* est soit le e latin soit l'epsilon ; il est avec ou sans accent ; curieusement l'epsilon peut avoir un accent aigu (6-2-1). Enfin le *e* latin ou l'epsilon peuvent ou non être prolongés, avec ou sans boucle, par un trait soulignant la signature (6-2-3).

Les oeuvres, ou leurs répliques, qui ont été présentées à l'Exposition universelle de 1900, portent en général, en plus de la signature *Gallé ou Emile Gallé*, mention de cet événement sous les formes suivantes :

1900.

Expo. 1900.

Expos. 1900.

Exposit. 1900.

Exposition 1900.

Beaucoup d'oeuvres sont dédiées à des amis ou des commanditaires. Ces dédicaces sont le plus souvent appliquées sous la pièce.

Les signatures des pièces de série gravées à l'acide ou gravées à l'acide et émaillées

Comme pour les oeuvres exceptionnelles, Emile Gallé apporte une particulière attention aux signatures des pièces de série. Le prénom disparaît ; seul le patronyme est utilisé. Nous n'avons jusqu'à présent jamais rencontré d'exceptions à cette règle, sauf pour le petit vase à côtes vénitiennes exécuté à quelques dizaines d'exemplaires à l'occasion du mariage de Thérèse Gallé avec Lucien Bourgogne le 3 avril 1902. D'autre part, l'encre n'est dorénavant presque plus utilisée ; elle est le plus souvent remplacée par l'acide ou la gravure au trait simple ou double. De 1894 à 1897, la situation devient confuse car Emile Gallé utilise pour les pièces de série au moins quatre types de signature :

1- *Gallé* seul gravé sous le vase.

2- *Gallé Nancy* inscrit à l'encre sous le vase.

3- *Gallé* gravé à l'acide sur le corps du vase et éventuellement émaillé.

4- *Gallé* gravé sous le vase avec la mention *Cristallerie*.

L'association, sous la pièce, de la signature *Emile Gallé* avec le mot *Cristallerie* et éventuellement avec un dessin rappelant le décor (6-1-3 à 6-1-5), indique une pièce antérieure à mai 1894. L'association du seul nom *Gallé* avec *Cristallerie* nous semble postérieure à mai 1894. Nous pouvons ainsi rencontrer les combinaisons suivantes, accompagnées ou non de dessins rappelant le décor de la pièce :

Cristallerie de Gallé.

Cristallerie de Gallé déposés.

Cristallerie de Gallé, modèle et décor déposés.

Cristallerie de Gallé Nancy.

Cristallerie de Gallé Nancy déposés.

Cristallerie de Gallé Nancy modèle et décor déposés.

Cristallerie de Gallé à Nancy.

Cristallerie Gallé à Nancy.

Cristallerie de Gallé à Nancy déposés.

Cristallerie de Gallé à Nancy modèle et décor déposés.

La mention *Cristallerie* associée au nom de *Gallé* disparaît presque totalement vers 1896-1897. Elle se rencontre encore parfois sur des services de verres créés après 1900 (cf. service *Artichaut*, catalogue *Gallé*, Exposition du palais du Luxembourg, 1985, oeuvre 138, page 227).

Les signatures *Gallé* gravées en creux sous la pièce au trait simple ou au trait double ne sont pas rares de 1894 à 1897. Elles sont le plus souvent accompagnées de la mention *modèle et décor déposés*. Beaucoup de ces signatures apposées sous le vase entre 1894 et 1896 se caractérisent par une sorte de cédille prolongeant le premier L (6-2-1). Quelquefois les signatures *Gallé* apposées sous le vase sont très fantaisistes (6-2-4, 6-2-5).

De 1894 à 1897, les signatures gravées sur le corps de la pièce coexistent avec les deux types précédents. Elles sont parfois associées à la mention *déposé* (6-2-2). Mais dans ce cas *déposé* est toujours inscrit sous la pièce. A partir de 1897, les signatures *Gallé* gravées sur la pièce deviennent la règle et en conséquence les signatures apposées sous le vase disparaissent totalement pour les pièces de série. La mention *déposé* disparaît aussi des oeuvres proprement dites. Cependant la mention *déposé* peut encore figurer sur des étiquettes

collées sous le fond du vase au moins jusqu'en 1900 (cf. oeuvre n° 18, catalogue Emile Gallé, *Dreams into Glass*, William Warmus, 1984). Emile Gallé continue en effet à déposer des modèles de vases, de signatures et de décors au conseil des prud'hommes de Nancy jusqu'au 1er juillet 1902. Près d'un millier de dessins, aquarelles et modèles, accompagnés de lettres et de descriptions manuscrites d'Emile Gallé, ont été déposés au conseil des prud'hommes de Nancy du 17 juin 1880 au 1er juillet 1902. Vers 1955, ces documents inestimables sont, pour le moins malencontreusement, abandonnés par le greffe du conseil des prud'hommes de Nancy. Ils sont heureusement récupérés par des scouts sur un trottoir et conservés par l'un d'entre eux. Une vingtaine d'années plus tard, ce scout, devenu adulte, fait mettre en vente à Monaco ces documents. Ils sont vendus en tant que "collection remarquable d'études de formes et de décoration créées dans l'atelier d'Emile Gallé par lui-même ou par ses élèves sous sa direction" (ventes Sotheby's du 24 10 1982, 617 dessins ou aquarelles, et du 5 avril 1987, 314 dessins ou aquarelles). La plupart des dessins de meubles ont été rachetés par le Musée d'Orsay, mais les dessins pour faïence et verreries sont maintenant dispersés à l'étranger et en partie inaccessibles.

Les signatures des pièces de série, apposées sur le corps du vase, sont presque toujours dégagées en camée à l'acide et parfois émaillées après l'attaque à l'acide (7-1 à 7-22). Elles sont extrêmement variables et aucune règle ne peut être établie. Il n'y a pas de signature standardisée, comme c'était parfois le cas à Meisenthal entre 1890 et 1894. Pour chaque série, une nouvelle signature est créée et souvent pour une même oeuvre la signature varie suivant les exemplaires. Pour les pièces de série produites entre 1894 et 1904, il existe plusieurs centaines de signatures différentes. Une de ces signatures sera reprise après 1904 pour devenir la marque des Etablissements Gallé (7-18, à 7-22) de 1904 à 1914. Certaines seront parfois réutilisées entre 1918 et 1936 (7-1, 7-8 et 7-15)

Les marques

De 1904 à 1914

A la mort d'Emile Gallé, son épouse choisit une des très nombreuses signatures utilisées par son mari et décide de l'appliquer à toute la production quel que soit le décor. Seule la couleur, qui dépend de la couche dans laquelle la signature est dégagée en camée à l'acide, est variable. Henriette Gallé-Grimm fait le choix de la signature ((fig.) qui orne

l'abat-jour d'une superbe lampe-suspension à trois points se trouvant dans une des pièces de la propriété de l'avenue de la Garenne. Cette lampe-suspension, créée par Emile Gallé pour son propre usage, est constituée d'un support tripode en laiton aux branches en forme de libellule en vol. Ce tripode est surmonté d'un dôme en verre translucide blanc soufflé et recouvert de deux couches, l'une verte et l'autre brun jaune clair. Une partie de l'intérieur du dôme est recouverte d'une poste ou couche interne rose avec des fruits d'ombellifères dégagés à l'acide. Le décor externe à fleurs et feuilles d'ombellifères ainsi que la signature ont également été dégagés à l'acide. Cette signature qui allait devenir la signature type des années 1904-1914 a été relativement peu utilisée par Emile Gallé de son vivant. On en trouve une variante sur une des tulipes d'un grand lustre créé en 1903, qui se trouve maintenant au musée des Arts décoratifs de Paris. Cette signature date cependant d'avant 1900. On la rencontre en effet parfois sur des pièces gravées à l'acide et réalisées entre 1895 et 1900.

Cette signature standardisée 1904-1914, qui est devenue une marque de fabrique *ne varietur* (Françoise-Thérèse Charpentier, 1991), gravée sur le corps du vase et jamais dessous, ne comporte pas de prénom puisqu'elle désigne la Maison Gallé et non le maître verrier. Elle est toujours dégagée en camée à l'acide et est caractérisée par un epsilon curieusement surmonté d'un accent aigu ; elle se distingue également par un trait, avec ou sans boucle, issu de l'épsilon et soulignant la signature en recoupant la jambe du G à mi hauteur. De 1904 à 1906 cette signature est précédée d'une étoile permettant ainsi de distinguer la production posthume des oeuvres réalisées du vivant d'Emile Gallé (8-2-1 à 8-2-3). Pour des raisons d'ordre commercial et probablement sur les conseils de Paul Perdrizet, l'étoile disparaît en 1906 sur la plupart des vases (9-1-1 à 9-1-5). Elle sera cependant encore sporadiquement utilisée jusqu'en 1914. Un vase en forme d'obus à décor de chardons et d'aigles, portant la devise *Qui s'y frotte s'y pique* est passé en vente publique le 26 juillet 1997 à Tréveray ; ce vase porte une signature à l'étoile et la date de 1914. Jusqu'en 1914, la marque des Etablissements reste remarquablement stable. Il en existe une variante assez peu utilisée, caractérisée par le remplacement du epsilon par un e latin (9-2-1, 9-2-2) . Cette variante peut aussi être précédée par une étoile (8-1-1).

De 1918 à 1936

Après la mort de Henriette Gallé-Grimm, Paul Perdrizet prend la direction de l'entreprise. En 1918, après l'interruption due à la Première Guerre mondiale, la marque est modifiée pour distinguer cette nouvelle période de celle de 1904-1914.

Cette marque standardisée n'a jamais été utilisée par Emile Gallé contrairement à celle de 1904-1914. Cette marque est toujours horizontale et gravée de façon apparente sur le corps de la pièce. Elle est encore caractérisée par un epsilon surmonté d'un accent aigu et par un trait issu de l'epsilon toujours sans boucle et soulignant la signature. Mais ce trait, au lieu de recouper la jambe du G à mi-hauteur, est tangentiel à la boucle terminale du G (10-1-1 à 10-1-4)).

Cette marque est incorporée au poncif avec le décor ou dessinée sur un poncif différent. Le décorateur la dessine à l'aide du pinceau à bitume sur la couche externe en suivant aussi exactement que possible la trace de talc restant après l'enlèvement du poncif. La signature est ensuite dégagée en camée à l'acide comme le reste du décor. Cette marque standardisée reste stable de 1918 à 1936. Elle présente de petites variations dues à la main de différents décorateurs qui se sont succédé à l'atelier de piqué et à l'atelier de décoration. Elle est cependant parfois exécutée sans l'utilisation de poncifs, c'est-à-dire directement au pinceau et à main levée. Contrairement à ce qui est parfois écrit, elle n'a jamais été moulée.

La majorité des grandes pièces produites entre 1918 à 1936 portent cette marque. Elle a probablement été utilisée jusqu'à la fermeture de l'entreprise et de manière certaine au moins jusqu'à 1929. On la rencontre aussi bien sur les pièces à décor uniquement dégagé à l'acide que sur les pièces dites soufflées-moulées. Cependant, probablement à partir de 1920, une autre marque est utilisée en parallèle. Cette seconde signature n'est pas soulignée et se caractérise par un e latin (10-2-1 à 10-2-5). La plupart du temps, elle est exécutée en camée à l'acide. La fréquence de cette deuxième marque, qui existait en tant que signature du vivant d'Emile Gallé, contrairement à la précédente, augmente vers la fin de l'activité de l'usine. Nous ne savons pas exactement ce qui détermine le choix de l'une ou l'autre marque. Il semble que les pièces les plus petites et les plus modestes portent exclusivement la marque latine non soulignée. Au moins à partir de 1924, cette marque latine est la seule qui est utilisée par les femmes de l'atelier de décoration. Cependant certaines pièces de grande dimension et notamment des lampes portent la marque latine. Les hommes apposent donc les deux types de marque. Nous avons en effet rencontré les deux types sur les tulipes d'une même vasque d'éclairage.

De même, les vases dits soufflés-moulés portent l'une ou l'autre marque avec une fréquence plus grande de la marque latine sur les plus petites pièces. Comme la marque soulignée, la marque latine est dégagée en camée à l'acide. La qualité du graphisme est souvent médiocre (10-2-2), ce qui est probablement à mettre en parallèle avec la modestie de la pièce ou l'inexpérience du décorateur ou de la décoratrice. Cette marque est aussi parfois apposée sans poncif, directement à main levée, lorsque la trace du poncif est effacée au cours du travail. Cette marque est par conséquent beaucoup plus variable que la marque soulignée dont le dessin s'efface moins sur les grandes pièces maintenues debout sur les tables de travail des hommes. Les contremaîtres vérifient cependant la marque avant le passage au bain d'acide. Cette vérification a lieu à l'atelier de décoration, deux fois par jour, le matin et l'après-midi. Si le décorateur s'est trop éloigné du modèle, il doit rectifier la marque. Elle est partiellement ou totalement effacée à l'essence de térébenthine, puis dessinée au pinceau suivant les indications du contremaître. Beaucoup plus rarement la signature est dégagée en creux à l'acide dans le décor (10-3).

Il faut considérer avec méfiance les signatures gravées en creux dans le décor, et plus encore les signatures se trouvant à la base de la pièce dans la dernière couche, qu'elles soient dégagées à l'acide en relief (12-1-1, 12-1-2) ou gravées en creux (12-2). Le plus souvent en effet, ces marques ont été apposées sur des pièces qui n'ont rien à voir avec les Etablissements Gallé.

Enfin d'autres marques sont utilisées pendant la période 1925-1936. Il existe des marques non soulignées à epsilon gravées en creux à l'acide. Elles se rencontrent presque uniquement sur les pièces de style *Art Déco* gravées à l'acide ou réalisées par la technique du craquelé. L'une des variantes est verticale. L'epsilon porte un accent aigu qui recoupe le pied du deuxième L (11-1). Ce deuxième L peut présenter une boucle entre le pied et la partie verticale (11-1), ou ne pas en présenter (11-2). Le G a une forme japonisante rappelant les G de la période 1895-1900. Cette marque est gravée en creux, à l'acide, sur le corps de la pièce.

L'autre variante est horizontale (11-3-1, 11-3-2). Le G a une forme encore plus japonisante que dans la signature verticale. La partie verticale et le pied des deux L sont strictement parallèles. Il existe aussi une boucle entre la partie verticale des deux L et leur pied. Cette marque gravée en creux à l'acide sur le corps de la pièce se rencontre aussi sur des vases d'inspiration *Art Déco*, mais à forme moins ventrue que les précédents et réalisés par la technique du craquelé.

Aux environs de 1925, Paul Perdrizet engage deux artistes (Dethorey et Erard) spécialisés dans l'*Art Déco*. Paul Perdrizet ou ces artistes eux-mêmes souhaitent probablement distinguer leur travail des pièces de type Ecole de Nancy en adoptant une marque particulière avec deux variantes. Ces marques ne sont pas originales ; elles sont inspirées de signatures qui étaient quelquefois gravées sur des pièces de série pendant la période 1894-1904 (7-8). Cela explique leur caractère japonisant, a priori assez peu en relation avec le style *Art Déco* des pièces sur lesquelles elles figurent.

Des marques légèrement différentes des deux précédentes sont parfois utilisées pendant la période 1918-1936, mais n'existent que sur une très faible part de la production. Sur quelques grandes vasques d'éclairage ou sur le chapeau de quelques grandes lampes de style Ecole de Nancy on peut observer des marques très proches des marques 11-3-1 ou 11-3-2, mais dégagées en camée à l'acide. Elles peuvent aussi être verticales et gravées en creux à l'acide sur des pieds de lampe.

Une autre variante (11-4) n'a été que très rarement utilisée entre 1919 et 1936. Il s'agit d'une marque au é latin (11-4-1) ou au epsilon (11-4-2), caractérisée par un trait reliant les deux L par leur partie supérieure. Cette liaison donne aux deux L l'apparence de la seizième lettre de l'alphabet grec, pi. Cette marque est soulignée par un trait qui part du e ou du epsilon. Cette marque est inspirée d'une signature que l'on peut rencontrer sur des pièces de série de la période 1898-1904 (7-15).

Ces marques s'éloignant des types classiques semblent plutôt rares. Il n'est pas tout à fait impossible que certaines soient de fausses marques Gallé gravées sur des pièces quelconques ou sur des pièces d'Argental dont certains faussaires actuels auraient pu effacer la marque d'origine. Les pièces d'Argental, très souvent de grande qualité technique, portent normalement la marque, *d'Argental* ou *Saint-Louis-Nancy* ou *P. Nicolas*. En dehors de leur marque, ces pièces sont souvent difficiles à distinguer des pièces industrielles des Etablissements Gallé.

En 1996, aux Etats-Unis, et en particulier à San Francisco, nous avons vu des centaines de faux Gallé industriels gravés à l'acide ou à décors moulés repris à l'acide. Ces faux Gallé, de médiocre "qualité" et pourtant proposés à des prix élevés, proviennent, pour leur plus grande part, d'Extrême-Orient. La fausse marque est celle qui a été principalement utilisée aux Etablissements Gallé après 1918 (marque au epsilon surmonté d'un accent aigu et au trait issu de l'epsilon) ; elle est plus ou moins bien imitée.

Depuis au moins 1985, les verriers roumains de Burzau et Bistriza mettent sur le marché européen et japonais des faux Gallé industriels, gravés à l'acide ou à décors moulés repris à l'acide. Leur "qualité", médiocre au début, "s'améliore" régulièrement, au moins pour certains. Ces vases présentent le plus souvent une marque *Tip Gallé*. Il suffit de faire disparaître *Tip* pour obtenir une fausse pièce avec la marque *Gallé*. La fausse marque est une de celles de la période 1906-1914 ou, comme celle des fausses pièces en provenance d'Extrême-Orient, la marque principale de la période 1919-1931 (12-3). Les fausses marques roumaines sont en général bien imitées, même si quelques fois elles sont fantaisistes. La plupart du temps, il est cependant possible de reconnaître l'origine roumaine de ces faux Gallé industriels, en raison de plusieurs détails techniques. Des pièces portant la marque *Tip Gallé* ont été saisies en 1996 par la justice française, ce qui n'empêche nullement de toujours en trouver sur le marché français.

Des filières purement françaises de fabrication de faux Gallé industriels semblent aussi exister. Il est probable que des imitations récentes de pièces produites entre 1919 et 1931 circulent actuellement. A Nancy même, a été découverte, en 1978, une fabrication artisanale de faux Gallé, qu'il était cependant facile d'identifier, même si le faussaire n'était pas dénué de talent.

Les étiquettes

A partir de 1890, des étiquettes, avec parfois des numéros, sont souvent collées sous les pièces. Elles portent diverses mentions :

Emile Gallé Nancy Paris.

Emile Gallé E&G Nancy Cristallerie Marque déposée.

Emile Gallé Nancy Cristallerie.

Cristallerie d'art. Emile Gallé, Nancy, Paris.

Cristallerie Gallé Nancy.

Cristallerie d'Emile Gallé, Marque déposée, Nancy.

Après 1904, les étiquettes *Emile Gallé Nancy Cristallerie* et *Emile Gallé Nancy Paris* ont encore été utilisées, ce qui prête à confusion. Après 1918, il semble que seules les étiquettes *Cristallerie Gallé Nancy* aient été apposées.

Planche 1. Signatures à l'émail ou en creux à la roue sous la pièce. *Maison Gallé* dirigée par Charles Gallé-Reinemer.

1-1. Période 1855-1870.

1-2. Période 1871-1876.

Planche 2. Signatures à l'encre et plus rarement à l'émail ou en creux à la roue sous la pièce ; période 1877-1884. *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

Planche 3. Signatures à l'encre, à l'émail, en creux ou en camée à la roue sous la pièce ; période 1885-1889. *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

Planche 4. Signatures à l'encre, à l'émail, en creux ou en camée, à la roue ou à l'acide sous la pièce ; période 1890-1894. *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

Planche 5. Signatures à la pointe ou à la roue, en creux ou en camée sur le corps de la pièce ; période 1894-1904 ; oeuvres "demi-riches" ou de "grand genre" en marqueterie de verre et/ou gravées à la roue ; certaines de ces pièces sont dédicacées ; les dédicaces sont gravées sur le corps de la pièce ou sous la pièce. *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

Planche 6. Signatures *Gallé* à l'encre, à la pointe, à l'acide ou émaillées, en creux ou en camée sur ou sous le corps de la pièce ; période 1894-1897 ; oeuvres de petite série ou de série, gravées à l'acide, gravées à l'acide et reprises à la roue, gravées à l'acide et émaillées, meulées ou non reprises à froid. *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

6-1. Signatures *Gallé* gravées sous le vase avec la mention *Cristallerie*.

6-2. Signatures *Gallé* à l'encre ou gravées sous le vase.

6-3. Signatures *Gallé* gravées en camée à l'acide et émaillées sur le corps du vase ; ces signatures sont parfois accompagnées de la mention *déposé* qui est alors gravée en creux sous la pièce.

Planche 7. Signatures *Gallé* en camée à l'acide sur le corps de la pièce ; période 1898-1904 ; oeuvres gravées à l'acide, le plus souvent de série (sont incluses les signatures des lustres ou lampes gravées à l'acide entre 1902 et 1904). *Maison Gallé* dirigée par Emile Gallé.

Planche 8. Marques *Gallé* à l'étoile ; période 1904-1906. *Maison Gallé* placée sous la responsabilité de Henriette Gallé-Grimm et dirigée par Emile Lang.

8-1. Variantes de la marque principale *Gallé* à l'étoile ("e" grec), en camée à l'acide sur la pièce.

8-2. Variante de la marque *Gallé* à l'étoile ("e" latin), en camée à l'acide sur la pièce.

Planche 9. Marques *Gallé* ; période 1907-1914. *Maison Gallé* placée sous la responsabilité de Henriette Gallé-Grimm et dirigée par Emile Lang.

9-1. Variantes de la marque principale *Gallé* ("e" grec), en camée à l'acide sur la pièce.

9-2. Variantes de la marque *Gallé* au "e" latin, en camée à l'acide sur la pièce.

Planche 10. Marques *Gallé* ; période 1918-1936. *Maison Gallé* puis Société anonyme des Etablissements Gallé placés sous la responsabilité de Paul Perdrizet et dirigés par Emile Lang.

10-1. Variantes de la marque principale *Gallé* ("e" grec), en camée à l'acide sur la pièce.

10-2. Variantes de la marque *Gallé* non soulignées au "e" latin, en camée à l'acide sur la pièce.

10-3. Variante de la marque *Gallé* non soulignée au "e" latin, en creux à l'acide sur la pièce.

Planche 11. Marques *Gallé* des environs de 1925 gravées en creux à l'acide sur des pièces de style "Art Déco". *Maison Gallé* puis Société anonyme des Etablissements Gallé placés sous la responsabilité de Paul Perdrizet et dirigés par Emile Lang.

11-1. Marque *Gallé* au deuxième "L" avec boucle, en creux à l'acide sur la pièce.

11-2. Marque *Gallé* aux "L" sans boucle, en creux à l'acide sur la pièce.

11-3. Marques *Gallé* aux "L" avec boucle, en creux à l'acide sur la pièce (ces marques ont aussi parfois été utilisées pour des pièces de style Art nouveau de l'époque 1925 ; elles sont gravées en creux ou en camée à l'acide sur la pièce).

11-4. Marques *Gallé* aux deux L reliés par un trait, leur donnant l'apparence de la lettre pi. Ces marques au è ou au epsilon sont gravées en camée à l'acide et sont apposées sur des pièces de style Art nouveau.

Planche 12. Fausses marques *Gallé* gravées à l'acide sur la pièce.

12-1. Fausses marques *Gallé* gravées en camée à l'acide sur la pièce.

12-2. Fausse marque *Gallé* gravée en camée en creux sur la pièce.

12-3 Fausse marque *Gallé* accompagnée de la mention *Tip* sur des pièces d'origine roumaine.